La portabilité des numéros gagne davantage en fluidité : le délai pour porter un numéro entre deux opérateurs est réduit de 2 jours à 1 jour (hors délai de rétractation en faveur de l'abonné et qui demeure à un 1 jour).

Pour rappel, la portabilité est encadrée par la décision ANRT/DG/N°18/20 du 26 novembre 2020 relative aux modalités et conditions de mise en œuvre de la portabilité des numéros (https://www.anrt.ma/sites/default/files/documentation/decision_18-20_portabilite_vf_bo.pdf).
Retour

Source URL:
https://www.anrt.ma/lagence/actualites/les-delais-de-la-portabilite-des-numeros-passent-un-jour